

EDITO

Wavestone s'engage à **être un partenaire de confiance** en entretenant une relation transparente, responsable et sincère avec ses clients, ses fournisseurs et ses partenaires.

La Charte Ethique des Affaires expose les principes clés permettant de garantir cet engagement tout en posant un cadre clair quant aux comportements et situations acceptables ou non. Chaque collaborateur, en tant qu'ambassadeur de Wavestone, doit **prendre connaissance de ces principes et s'engager à les respecter**.

RESPECT DES LÉGISLATIONS EN VIGUEUR

Tout collaborateur se doit d'agir en conformité avec les lois, les réglementations et normes qui régissent la sphère professionnelle du pays où il travaille.

Il doit respecter le **Code de conduite anticorruption Middlednext**, adopté par le cabinet depuis décembre 2017.

Toute pratique illégale doit être proscrite, y compris le non-respect des règles de concurrence ou les ententes illicites.

SINCÉRITÉ ET LOYAUTÉ VIS-À-VIS DES CLIENTS

Wavestone s'engage à :

- / Prendre des engagements tenables dans ses offres commerciales avec ses clients.
- / Fournir des références commerciales et des CV authentiques.
- / Fournir des informations sincères et transparentes concernant l'avancement d'une mission.
- / Formuler ses recommandations dans l'intérêt exclusif de ses clients, sans aucune autre considération.
- / Travailler avec les (potentiels) fournisseurs de ses clients avec loyauté et équité.
- / Prévenir les situations de conflit d'intérêts ou, à défaut, informer le client d'une telle situation dès qu'elle est identifiée.

RELATION AVEC LES FOURNISSEURS

Wavestone s'engage à :

- / Agir avec équité, transparence et impartialité sur toutes les phases de sélection d'un nouveau fournisseur, et ce envers tous les soumissionnaires.
- / Respecter ses engagements contractuels vis-à-vis de ses fournisseurs, notamment en termes de délai de paiement, d'accord de confidentialité et de non sollicitation.
- / Demander à ses sous-traitants de souscrire à l'ensemble des engagements de cette charte.

PROTECTION DES DONNÉES

Wavestone s'engage à protéger les données confidentielles de ses clients et de ses fournisseurs, dont leurs données personnelles. En ce sens, tout NDA ou clause de confidentialité et de sécurité présent dans un contrat signé entre Wavestone et un client ou fournisseur doit être respecté en suivant les procédures de sécurité de Wavestone.

APPLICATION DE LA CHARTRE ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Wavestone a mis en place différents moyens permettant aux collaborateurs de s'approprier la charte et de l'appliquer au quotidien :

- / Chaque collaborateur a pour responsabilité de remonter toute situation qui lui semble non conforme à la présente charte.
- / Si l'alerte n'a pas pu être traitée par le management ou si la personne ne souhaite pas révéler son identité, un **dispositif accessible à tous** permet de poser des questions et de remonter une situation inadaptée de manière entièrement anonyme. Un Ethics Officer sera alors en charge de traiter l'alerte.
- / Des ressources sont à la disposition des collaborateurs, comme la charte utilisateur SI ou l'adresse [WL - Ethics officers](#) pour répondre à toute question liée à ces thématiques.